Bulletin de l'Initiative communiste-ouvrière - n° 62 | février 2016

Communisme-Ouvrier

www.communisme-ouvrier.info | contact@communisme-ouvrier.info | (33) 06 17 56 01 74



Pas de pitié pour les gueux !

Le gouvernement au pouvoir de la République française est censé être socialiste. Pour les (rares) personnes qui y croiraient encore, il s'emploie à démontrer son attachement à la droite la plus réactionnaire, aussi souvent que possible.

Les exemples se succèdent et se ressemblent, avec trois scénarios possibles. Le premier consiste à prôner une politique d'affichage relativement progressiste, puis à céder aux pressions du « peuple », aux mobilisations publiques de l'extrême-droite. C'est sous la pression de la « Manif pour tous » que l'on a procédé au retrait dans les écoles des « ABCD » de l'égalité. Alors que le sexisme continue à faire des centaines de milliers de victimes chaque année rien qu'en France.

Un autre, plus récent et plus brutal, se résume à anticiper les désirs des réactionnaires. Ainsi avec l'extension de la déchéance de nationalité et le projet d'état d'urgence permanent, deux évolutions de la législation sur lesquelles même des syndicats de magistrats et d'avocats ont tiré la sonnette d'alarme.

Le dernier, plus insidieux mais aussi le plus courant, est de remettre en cause les « acquis » issus des luttes ouvrières au prétexte qu'il faut être « réaliste ». Le plus souvent à coup de modifications réglementaires apparemment anodines voire vaguement positives comme dans la loi santé.

Le tout se combine avec une criminalisation de la misère, pour tenter de faire renoncer à toute action collective. Nous devons nous mobiliser massivement pour affirmer notre solidarité avec toutes les victimes de la répression de l'État bourgeois, et notamment pour obtenir la relaxe des camarades de Goodyear.

Le 4 février, participons à la journée d'action nationale contre la brutale condamnation de ces camarades !

Sommaire

IPNS - 0€50

La marchandisation des soins

C.I.

Les changements organisationnels des hôpitaux, horaires de travail, mise en place des plans de retour à l'équilibre, font ressortir un point commun : le contexte de la fonction publique hospitalière confrontée à de profonds changements structurels, eux-mêmes induits, par l'approche de rigueur économique dictée par les politiques.

Un changement de nature qui engendre une dégradation de la qualité de soins, il devient une marchandise des lors qu'il peut générer des profits.

Le personnel souffre de devoir choisir entre suivre les règles des restrictions budgétaires et bien soigner : son travail est déqualifié et perd de sa signification, il s'agit d'une déshumanisation des soins.

Une des justifications de ces restructurations avancée par l'ARS se trouve dans la pénurie de soignants, or s'il y a pénurie il faut en chercher les causes dans la volonté de réduire l'accès à la formation des professionnels d'une part, et dans l'accélération de la dégradation des conditions de travail d'autre part.

L'obtention de gains de productivité par la réduction de la masse salariale, l'utilisation de toute forme de précarité, l'intensification et l'augmentation de la charge de travail, ne doit pas faire oublier la charge émotionnelle inhérente au travail en relation directe avec les patients. Ce vaste chantier de déstructuration s'opère sur fond de culpabilisation des salariés « vous coûtez trop cher ».

Le personnel souffre de devoir choisir entre suivre les règles des restrictions budgétaires et bien soigner : son travail est déqualifié et perd de sa signification, il s'agit d'une déshumanisation des soins.

Les pôles par l'intermédiaire des contrats liés à l'administration qui fixe les objectifs financiers sont intéressés aux résultats. Ainsi les chefs de pôle deviennent des gestionnaires comptables.

Ces réorganisations de service concernent pour le moment qu'une partie de l'établissement, mais elles s'inscrivent dans un mouvement de réaménagement plus large. Elles font partie de la refonte globale de l'hôpital public.

Les réaménagements sont l'occasion de supprimer la notion d'équipe de soins en imposant mutualisation et polyvalences des personnels, il s'opère alors des recompositions telles que les communautés hospitalières de territoire, ainsi peuvent se réaliser des transferts d'activités publiques vers le privé lucratif. L'avenir de l'hôpital reste sombre, la marchandisation cacherait-elle une autre voie ?

La privatisation des établissements publics de santé.

Les cadres, souvent contraint-e-s, participent à l'élaboration de cette nouvelle réorganisation, en définissant les marges de manœuvre possibles pour obtenir des gains de productivité, au détriment des conditions de travail, sans que ne soit jamais mis à l'ordre du jour une quelconque contrepartie, cette démarche a tendance à accélérer le désenchantement et la défiance envers l'institution, les agents constatent trop souvent qu'au contraire de leurs attentes, cette participation se retourne contre eux-mêmes à travers des solutions standardisés.

Nous avons une culture hospitalière habituée à la prise en charge globale du patient, la réorganisation nous la vivons comme une approche « industrialisée » c'est une perte de la relation personnalisée avec le patient.

La restructuration de l'hôpital aura des coûts humains. La fin des relations d'équipes conduit à une aggravation progressive du mal-être des agents qui se retrouve seul avec sa fatigue, la crainte de faire une erreur, la déception de ne pas faire un travail de qualité. Il peut aller jusqu'au détachement d'un métier auquel pourtant nous sommes attachés.

Le travail des cadres en est profondément affecté, gestion des plannings, contraintes administratives, deviennent une part importante de leur occupation au détriment des taches d'accompagnement des soignants et d'animation d'équipe, qui sont pourtant au cœur de leur métier. Cela fait peser sur cette catégorie de personnel une charge de travail que les restructurations ne font qu'accroître.

Les cibles visés sur des critères comptables ne laissent aucune la place à la réalité objective du travail et des conditions de réalisation. Ne sont prises en compte que les taches mesurables, les temps relationnels avec les patients et les collègues sont minorés, pour ne pas dire oubliés.

Nous allons payer cher l'addition. ■



Manifestation contre la réforme des retraites, Paris 16 octobre 2010 - Boulevard des Filles du Calvaire .

Photo : Clem

Etat d'urgence contre les chômeurs

Fabien Vuyet

A l'heure où les chômeurs sont déjà quasiment rendus responsable du chômage, subissant contrôles et sanctions, et où les agences Pôle Emploi ne seront bientôt plus ouvertes les après-midi au public, François Hollande a dévoilé le 18 janvier dernier, lors de ces vœux au Conseil économique, social et environnemental (CESE), un ensemble de mesures visant à « lutter contre le chômage ».

Ainsi, l'exécutif s'engage à « exonérer » les PME de cotisations sociales pour les personnes embauchées à un salaire proche du smic. Concrètement, L'Etat prendra à son compte la totalité des prélèvements (2 000 euros) pour tout recrutement de salarié payé entre 1 et 1,3 smic en CDI ou CDD de 6 mois. Cela revient à inciter l'embauche à bas salaire, alors que le salaire minimum ne suffit déjà plus aujourd'hui à boucler les fins de mois pour des millions de familles !

De plus, Hollande a appelé à revoir les règles d'indemnisation des chômeurs au même moment où un rapport de la cours des comptes évoque l'idée de n'appliquer la durée maximale d'indemnisation de 36 mois qu'au personnes de plus de 55 ans (contre 50 ans actuellement) ; et de baisser l'indemnisation en changeant le principe « un jour cotisé égale un jour d'indemnisé » en « un jour cotisé égale 0,9 jour indemnisé ».

A noté également que malgré l'invalidation l'an dernier par le Conseil constitutionnel du plafonnage des indemnisations en cas de licenciement sans cause réelles et sérieuses présent dans la Loi Macron, le gouvernement promet d'ores et déjà de revenir à la charge sur ce sujet pour, selon ses termes, « simplifier la rupture du contrat de travail ».

Bref, alors que chaque jour amène ses plans de licenciements et toujours plus de chômage, ce gouvernement soit disant socialiste nous ressert encore et toujours sa même politique au service du patronat : faciliter encore plus les licenciements, précariser encore plus les chômeurs et arroser d'aide le patronat en incitant les embauches à bas salaires. La boucle est ainsi dire bouclée !

L'Initiative Communiste-Ouvrière refuse cette logique et dénonce la politique anti-ouvrière et anti-chômeur du gouvernement. ■

Répression : Quand la justice bourgeoise souhaite « a Good Year » au patronat

Camille Boudjak

Ce 12 janvier a été un mardi noir pour les militants ouvriers en France. Huit travailleurs de l'usine Goodyear d'Amiens, essentiellement des militants CGT, ont été condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois fermes. Cela faisait des décennies que des militants ouvriers n'avaient pas, en France, été condamnés à de la prison ferme. Et en droit français, c'est une peine particulièrement lourde. Pour comparer, quelques jours plus tard, un homme qui avait séquestré et fait subir cinq jours de violences à sa compagne n'a eu que quatre mois de prison avec sursis.

Ce qui est reproché aux ouvriers de Goodyear, ce n'est pas seulement d'avoir retenu quelques heures deux cadres dirigeants de l'usine, une sorte d'« astreinte sociale » bien souvent nécessaire pour faire aboutir des revendications, mais d'avoir lutté pendant des années face à la direction de Titan. Une lutte commencée en 2007 quand la direction voulait imposer les « 4x8 », deux jours de matin, deux jours d'après-midi, deux jours de nuit, deux jours de repos et ainsi de suite. Pire que le travail de nuit, pire que les « 3x8 », c'est des horaires qui brisent tous les rythmes biologiques. Puis, ce fut la lutte contre la fermeture de l'usine et les licenciements. Enchaînant procédures juridiques, manifestations, grèves, etc. les ouvriers de Goodyear ont été, au même titre que les travailleurs de PSA Aulnay ou de Continental, un exemple de résistance ouvrière. Le 6 janvier 2014, les ouvriers de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord ont décidé de retenir deux dirigeants de l'usine. Et finalement la lutte a payé. Non, comme ailleurs, le rapport de force n'a pas permis d'empêcher les licenciements et la fermeture de l'usine, mais les primes de licenciements par exemple ont été multipliées par trois pour les salariés ayant 10 ans d'ancienneté, passant de 20.000 à 60.000 euros. Cette augmentation des primes de licenciements, comme d'autres mesures concernant la portabilité de la mutuelle par exemple, ont été obtenu après la séquestration des deux cadres dirigeants, preuve qu'elle a été nécessaire et que la lutte paie. Et dans le protocole d'accord de fin de conflit, la direction retirait aussi les plaintes.

C'est donc le parquet, c'est-à-dire l'État, qui a décidé de poursuivre les huit de Goodyear. Par cette condamnation, l'État a voulu faire un exemple pour intimider tout ouvrier ou toute ouvrière qui oserait se révolter contre un plan de licenciement. Ce n'est pas tant pour les 30 heures où deux cadres dirigeants étaient placés en « astreinte sociale » que les huit ouvriers ont été condamnés mais pour ces sept années de résistance courageuse pour défendre leurs emplois et ceux de leurs collègues, sept années où les travailleurs ont du faire face à des campagnes de presse haineuses, aux promesses mensongères de Hollande alors candidat à la présidence, aux CRS à Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine, à des condamnations comme celles de six mois de prison avec sursis prononcés le 24 mars 2014 à Nanterre contre trois ouvriers de l'usine. Après avoir subi la violence des cadences, pendant des mois, les ouvriers ont subi des chefs tatillons qui sanctionnaient pour la moindre minute de retard dans une usine qui ne produisait déjà plus. La bourgeoisie a même trouvé des « syndicalistes » comme Berger qui a joint sa voix à celle des patrons et des idéologues de la bourgeoisie, tandis que le soutien de Thierry Lepaon et de la direction confédérale de la CGT était pour le moins timide. C'est dans ce contexte, que les ouvriers de Goodyear ont lutté pendant des années. Alors oui, une fois encore, bravo aux ouvriers de Goodyear !

Nous sommes tous des Goodyear ! Tous des Air France !

En octobre, tous les politiciens, du FN au PS, le MEDEF et la direction d'Air France ont tous hurlé à la mort pour quelques bouts de chemise déchirée lors du coup de colère des employés d'Air France contre les menaces de licenciements. Six travailleurs d'Air France ont été arrêtés à leurs domiciles et mis en garde à vue et cinq d'entre eux risquent jusqu'à cinq ans de prison fermes. Le 18 janvier, on apprenait que quatre militants syndicalistes de l'usine Ford-Blanquefort allaient être convoqués par la police suite

SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Tous les jours, l'actualités des luttes sociales se trouve sur le blog *Solidarité Ouvrière* :

communismeouvrier.wordpress.com

aux manifestations de 2012 et 2014 au Salon de l'Auto. Que ce soit à Air France, Goodyear, Ford ou ailleurs, c'est la colère contre les licenciements et la résistance ouvrière que l'appareil d'État cherche à criminaliser. Et pour cela, il n'hésitera pas à utiliser les mesures liberticides prises dans le cadre de l'état d'urgence devenu permanent ou les assignations à résidence contre des militants ouvriers comme il a pu le faire contre des écologistes et des libertaires. Et si certains adorateurs de l'ordre bourgeois osent parler de « violences » lorsque les ouvriers luttent, rappelons que la véritable violence c'est celle de l'exploitation quotidienne, violences des pressions et même du harcèlement des chefs pour nous rendre, encore et toujours plus productifs au détriment de notre santé et de nos vies. Violence à chaque fin de mois, qui vient toujours plus vite, quand malgré la sueur versée, il faut se priver de tout. Violence enfin, quand après des années et des années de boulot, une poignée d'actionnaires décide, pour augmenter leurs profits, de fermer l'usine et de condamner des milliers de familles ouvrières au chômage. Chez Goodyear, sur les 1143 ouvriers licenciés, 120 seulement ont retrouvés un emploi en CDI, et 12 sont morts dont trois travailleurs qui se sont suicidés.

Alors que chaque jour, on compte mille licenciements, que le gouvernement détruit méthodiquement le code du travail et les conventions collectives, que les salaires, les pensions de retraite et les allocations-chômage sont gelées tandis que les profits explosent, les raisons de se révolter ne manque pas. Alors oui, nous les travailleuses et les travailleurs, sommes tous des Goodyear, des Air France, nous sommes tous amenés à devoir nous battre de toutes nos forces contre la violence patronale de l'exploitation et des licenciements. Et une telle lutte est non seulement juste, mais elle est plus que jamais nécessaire.

Plus que de nous laisser intimider par l'appareil répressif, c'est la colère qui doit s'exprimer ! Colère contre les bas salaires, les licenciements et les suppressions d'emplois, colère contre ce système capitaliste, sa « justice » et son Etat, et bien sûr solidarité totale avec les camarades de Goodyear, d'Air France, de Ford comme avec tous les ouvriers victimes de la répression. Et il est temps que cette colère s'exprime et explose dans nos boîtes et dans la rue ! Et le jour où ne nous battrons plus simplement pour notre survie, nos salaires et nos emplois, mais pour obtenir le minimum auquel nous, travailleuses et travailleurs, en tant que classe productrice de toutes les richesses et de tous les services, nous pouvons prétendre, c'est-à-dire les moyens de production et le pouvoir d'État, alors ce jour-là ce n'est pas que des bouts de chemise que nous prendrons. ■

Les priorités de Xavier Bertrand

Xavier Bertrand, président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie, demande une « réunion de crise d'urgence » concernant Calais.

Cela fait des années que des hommes, des femmes et des enfants vivent dans des conditions déplorables, véritable atteinte à la dignité humaine, dans la jungle de Calais. Le président de région aurait-il saisi l'urgence d'améliorer les conditions de vie de ces êtres humains ?

Non... ce qui, pour lui, nécessite une « réunion de crise d'urgence », ce n'est pas que des familles, des enfants, dont certains en bas âges, des femmes et des hommes soient privés du strict minimum. Non, ce qui pour ce politicien réactionnaire, rend indispensable une « réunion de crise d'urgence », ce n'est pas la crise humanitaire dans la jungle, mais un pauvre tag sur une statue.

On voit bien son sens des priorités ! ■

Notre sécurité sur les routes sacrifiée sur l'autel de l'austérité et de la course aux profits

Plus de vingt accidents de la route en moins de dix heures pour seuls départements du Calvados et de la Manche, ce vendredi. Heureusement, il n'y aurait pas de morts mais un nombre important de blessés.

Tous ces accidents seraient dûs à un épisode de neige, pourtant assez faible, dès vendredi matin et les chaussées glissantes. Les directions départementales de l'équipement et des Sociétés des autoroutes auraient-elles été, comme à leur habitude, surprises par cet événement annoncé depuis plus de 15 jours par Météo France ?! Ou ont-elles été tout simplement brouillées par leur filtre des politiques d'austérité et des économies bien plus importantes que notre sécurité ?

Autre fait marquant : dans quasiment tous les accidents un poids lourd a été impliqué alors que l'alerte météo depuis plusieurs jours laissait suffisamment de temps pour prévoir et les immobiliser avant que les dégâts, pouvant coûter des vies innocentes, n'arrivent. Mais cela aurait sûrement froissé les sociétés de transports et leurs donneurs d'ordre.

Pour les gestionnaires départementaux et leurs partenaires privés, les économies budgetaires et les profits ont bien plus d'importance que les vies humaines. ■

Assassinat d'Amine Bentounsi

Aleksa Gvozden

« Je commençais à y croire, moi aussi » - répond le représentant du ministère public, Loïc Pageot visiblement ému à Amal Bentounsi, sœur d'Amine après l'annonce du jugement. « Je suis désolé Madame » (propos recueillis par L'Humanité).

Et pour y croire comme pour en être désolé, l'avocat général a toutes les raisons du monde. Les mensonges d'autres policiers (qui n'ont d'ailleurs jamais eu de sanctions disciplinaires) pour couvrir leur collègue Damien Saboundjian, le policier qui a abattu de dos Amine Bentounsi ce 21 avril 2012, ont été mise en lumière. Même chose pour les témoignages attestant qu'Amine est tombé sous les balles bien face à terre – que la police ne voulait pas recueillir dans un premier temps. Ces indices, parmi d'autres, ont été suffisamment clairs pour que le représentant du ministère public ne croit pas en thèse de « légitime défense », plaide l'« homicide » et demande 5 ans de prison avec sursis et la destitution du policier de ses fonctions avec l'interdiction de les exercer. Les juges en ont décidé autrement.

« Le tireur, acquitté, ressort libre et toujours policier. »

Le tireur, acquitté, ressort libre et toujours policier. Tirer plusieurs fois dans le dos d'une personne, la tuer froidement... pour finir tout simplement acquitté. Ce n'est pas réservé à tout le monde.

On pense à la victime et à sa famille et leur quête de vérité et justice. Une justice capable de condamner à de la prison ferme des ouvriers qui défendent leurs droits et leurs emplois. Une justice capable surtout de condamner une femme, Jacqueline Sauvage, à dix ans de prison ferme pour s'être défendue et avoir tué son bourreau qui depuis des années la violentait et violait, elle et ses filles. Une justice qui s'acharne contre toutes celles et ceux solidaires des réfugiés et autres migrants. Contre les sans-papiers. Contre celles et ceux qui essayent de survivre et d'autres qui, en plus, osent se lever contre les injustices.

On ne peut pas ne pas penser à toutes ces victimes de la justice bourgeoise, de l'ordre établi, de la police et la gendarmerie. A Rémi Fraisse et à Zyad et Bouna, par exemple... dont le tort n'était même pas d'avoir participé à un braquage, mais à une simple manifestation écologiste pour le premier, ou bien tout simplement d'être jeunes dans un quartier populaire stigmatisé pour les seconds.

Ce n'est pas la première fois que les membres des forces de l'ordre sont acquittés suite à des « bavures », et actes prouvés volontaires, même quand ceux là coûtent des vies. Ce n'est pas la première fois que la justice se rend totalement complice de ces crimes. Néanmoins, il faut dire, encore et toujours, que ce jugement ne rend pas justice à la victime, quels que soient ses torts, ni à sa famille, et bafoue la vérité, ce qui est déjà à vomir et inacceptable.

Cet acquittement est d'autant plus symbolique, fort et terrifiant... il est d'autant plus dangereux qu'il arrive quelques jours avant les discussions parlementaires sur les propositions qui modifieront la notion de la légitime défense et les champs d'usage des armes à feu par la police dans le cadre de celle-ci. Une jurisprudence qui légitime cette demande de longue date des forces de police... une préparation pour rendre légal ce qui se pratique déjà : « le permis de tuer et mutiler » ? Çà en a tout l'air.

Au-delà d'un acquittement qui assassine pour une deuxième fois la victime et la vérité avec, ce jugement intervient dans une période de climat nauséabond et dans une ambiance guerrière alimentée toujours plus par les politiciens, les médias et les extrêmes droites dans le but de rendre l'État d'urgence permanent. La justice s'y met aussi pour exprimer tout son soutien et donner carte blanche à ceux qui tuent et mutilent quasi-impunément, qui s'acharnent sur les exilés à Paris, qui cherchent à asphyxier avec leur gaz lacrymo même les enfants à Calais, qu'on utilise pour réprimer les grèves, manifestations, tout mouvement de contestations contre l'ordre établi. Qui, ce même jour et en pleine audience sur le meurtre d'Amine, se rendent coupable du «délit de faciès» en demandant les papiers, dans une salle pourtant remplie, à une seule et unique personne juste à cause de sa supposée origine.

C'est dans ce contexte que le gouvernement bourgeois et sa justice n'arrêtent pas d'envoyer des signaux d'impunité à leurs forces et comme une mise en garde à nous, toutes et tous. ■

Absence de lutte contre les violences, un choix politique conscient

Pauline Vernon

En 1972, 16 617 personnes sont mortes sur les routes de France. En 2 011, quatre fois moins de personnes ont été tuées sur la route. Ce résultat est le fruit d'une politique volontariste. Elle a impliqué un volet légal et réglementaire (limitations de vitesse, lutte contre l'alcool au volant, obligation du port des ceintures de sécurité...), mais l'essentiel des succès obtenus réside surtout dans une reprise en main très générale par la police et la justice, grâce à deux éléments décisifs : l'interdiction absolue faite aux forces de l'ordre de « faire sauter les contraventions » et la pression faite sur les tribunaux pour que les délits routiers, notamment l'alcoolisme, ne fassent plus l'objet d'une quasi-impunité.

De plus, un travail de communication régulier sur les chiffres des accidents de la route, doublé de l'intégration de la problématique de la sécurité routière dans l'éducation institutionnelle des enfants, a permis l'évolution progressive des comportements au volant.

Chaque année, 223 000 femmes en France sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint, 84 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol. Le pays compterait environ 50 000 femmes victimes de mutilations sexuelles, excisions réalisées pour la quasi-totalité avant l'âge de 10 ans. La persistance et la stabilité des violences faites aux femmes résulte non de comportements individuels mais de choix collectifs et politiques.

Les chiffres ci-dessus rappellent l'ampleur des violences physiques faites aux femmes. Le sexisme tue.

La réaction se devrait, dans un pays qui se veut progressiste, être a minima à la hauteur des moyens engagés pour la sécurité routière. Sauf que si les lois « en faveur » de l'égalité femmes-hommes se succèdent, si le discours institutionnel semble évoluer positivement sur le sujet, les moyens concrets restent ridicules au regard de l'ampleur du problème.

La « remise gracieuse » de peine de François Hollande en faveur de Jacqueline Sauvage est un événement positif pour cette femme, et on ne peut que s'en réjouir pour elle et sa famille.

Reste que son parcours est la conséquence d'un système patriarcal, où les femmes, les homosexuels, les lesbiennes et les personnes transgenre sont des citoyennes de seconde zone. Un système où un représentant



d'un syndicat de police peut se vanter publiquement du jargon « miol » (pour « viol, mouais », en bref, la parole de la victime est systématiquement remise en cause). Un système où une présidente de tribunal peut incriminer une femme battue de ne pas avoir attendue d'être morte pour se défendre (alors que nombre de femmes détenues le sont pour le meurtre de leur compagnon, après avoir subi des violences physiques et/ou morales).

Un système où l'éducation à la sexualité et à l'égalité femmes-hommes ne fait pas partie des priorités de l'école, loin de là (il ne faudrait pas que les filles aient d'autres prétentions que devenir de « bonnes mères de famille »). Un système où on rappelle enfin aux clients des personnes prostituées qu'ils sont coupables d'acheter des êtres humains, mais qui ne donne aux prostituées aucun moyen d'avoir des ressources pérennes, ni même des papiers définitifs pour celles qui souhaitent rester en France. Etc.

Si certains facteurs d'oppression économique sont issus du fonctionnement capitaliste, l'abolition de ce système ne sera pas la solution miracle pour que l'ensemble des êtres humains soient enfin traités de la même manière. Nous devons lutter au quotidien de la même manière contre le système patriarcal et contre le capitalisme. Et cette lutte commence là où nous militons, quel que soit l'organisation (parti, syndicat ou association). En commençant par donner à chacun-e la possibilité de s'investir, au niveau qu'elle ou il le souhaite, par exemple en ne tolérant aucun comportement raciste ou sexiste, en nous formant et en informant sur le féminisme de manière la plus systématique possible.. ■

Europe forteresse – Ces européens qui ont décidé d'en finir avec les murs barbelés

Aleksa Gvozden

Pour le 5ème week-end consécutif en Croatie et en Slovénie, les gens se réunissent pour s'attaquer aux barbelés posés par l'armée slovène à la frontière avec la Croatie pour empêcher le passage des réfugiés.

Samedi et dimanche derniers c'est à l'appel du collectif « coupons le fil », animé par des militant-es de *Radnička Fronta* (Front ouvrier – organisation politique croate), que quelques dizaines de personnes ont répondu avec les sécateurs à la main.

Meme si cette fois les médias etaient présents, en général ces actions se déroulent en toute discrétion et anonymat que ca soit du côté slovène ou du côté croate étant donné que les sanctions sont très élevées.

En Slovénie ces sanctions peuvent aller jusqu'à 8 ans de prison ferme. Un militant anarchiste de Pula (Croatie) a été déjà condamné il y a 3 semaines à deux ans de prison.

A côté des organisations politiques de gauche et des collectifs antifasciste et antiraciste, ce sont bien les associations locales croates et slovènes (culturelles, sportives etc.) qui font le plus d'appels et qui mobilisent le plus de gens depuis plus d'un mois.

Les barbelés et tout simplement la politique xénophobe et anti migratoire de l'Union Européenne sont « l'entrée dans la neo-barbarie » confie une militante ouvrière aux médias, « ce n'est qu'un petit geste, pour lequel les sanctions sont lourdes mais on n'a pas peur. Il y a quelques années on nous a dit qu'on entrait dans un monde et une union sans frontières! C'était complètement faux! Et on ne veut pas de murs entre nous. » (transmis par « vijesti »)

Les personnes mobilisées ont réitéré tout leur soutien aux milliers de réfugiés qui entrent dans ces deux pays chaque semaine. ■





QUI SOMMES-NOUS ?

Le communisme-ouvrier, c'est le mouvement de la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste.

C'est une société sans classes, c'est l'abolition du salariat, la propriété commune des moyens de production, l'égalité et la liberté. C'est une société qui applique réellement le principe « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ».

Le communisme, ce n'est ni l'indépendance nationale, ni l'étatisation de l'économie, ni la nostalgie de l'URSS, de la Chine ou de toute autre dictature soi-disant socialiste, ni le soutien à n'importe quel réactionnaire sous prétexte qu'il est anti-impérialiste.

Dans les luttes sociales, contre le sexisme, contre le racisme, contre le nationalisme, contre l'intégrisme, contre le totalitarisme, contre l'exploitation capitaliste, contre toute forme d'oppression et les discriminations, les communistes sont là, pour préparer la révolution et le véritable changement social.